



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



Appel à candidatures Au poste de Directeur de l'Institut de Recherches et d'Enseignement de Psychopathologie

Le Recteur par intérim de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, lance un appel à candidatures pour l'élection du Directeur de l'Institut de Recherches et d'Enseignement de Psychopathologie (IREP).

Critères de sélection du Directeur :

Il est choisi, conformément au décret n° 2024-797 du 26 mars 2024 modifiant certaines dispositions du décret n° 2021-1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD parmi les professeurs titulaires, les professeurs assimilés ou, à défaut, les maîtres de conférences titulaire de l'Institut ou, s'il y a lieu, de l'établissement de rattachement scientifique.

Nul ne peut être candidat s'il est à moins de trois (03) ans de l'âge de départ à la retraite.

Modalités de la désignation du Directeur:

Le Directeur est choisi par le Conseil d'établissement qui comprend, outre le Recteur, Président :

- Le représentant du Ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- le Doyen de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie de l'UCAD ;
- le Directeur de l'Institut ;
- le Directeur des Etudes de l'Institut ;
- trois représentants des enseignants en exercice à l'Institut, élus pour un an ;
- un représentant du personnel administratif élu pour un an ;
- un représentant du personnel technique élu pour un an ;
- un représentant des étudiants élu pour un an ;
- trois personnalités désignées pour trois ans par le Recteur.

Le collège électoral est restreint au personnel enseignant.

Dossier de candidature

- Une lettre de candidature signée et adressée à Mme le Recteur de l'UCAD ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé.

Dépôt des candidatures

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante :
<https://recrutement.ucad.sn> au plus tard le 31 octobre 2024.

Le Recteur par Intérim
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Professeur
Aminata NIANG DIENE